

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

DECRET N° 85/026 du 16 Janvier 1985
/MTERFPPS.DGTFF.DFP.
2103.7.

MINISTRE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLI-
QUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE
LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Portant reclassement et nomination de
Monsieur KODIA Paul, Professeur de 3^e
échelon des cadres de la catégorie A,
hiérarchie II des Services Sociaux
(Enseignement).

LE PREMIER MINISTRE

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979

(/u l'ordonnance n° 019/84 du 23-9-1984 portant modification
de certaines dispositions de la Constitution du 8-7-1979

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires

(/u le décret n° 59/23/FP du 30.1.1958 fixant les conditions
d'intégration dans les cadres des catégories B,C,D,E des fonctionnaires
de la République Populaire du Congo

D.G.P.

(/u le décret n° 62/150/FP du 9.5.1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisa-
tion des diverses catégories des cadres

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant
statut général des fonctionnaires

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat

D.C.F.

(/u le décret n° 67/50/FP.BE du 24.2.1967 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux
nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements
notamment en son article 1er § 2

(/u le décret n° 64/165 du 22.5.1964 fixant le statut commun
des cadres de l'Enseignement

(/u le décret n° 67/304 du 30.9.1967 modifiant le tableau
hiérarchique des cadres de l'Enseignement Secondaire, abrogeant et
remplaçant les dispositions des articles 19,20 & 21 du décret n° 64/165
du 22.5.1964 fixant les statuts commun des cadres de l'Enseignement

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires

(/u le décret n° 84/856 du 8.8.1984 portant nomination du Pre-
mier Ministre

(/u le décret n° 80/630 du 27.12.1980 portant déblocage des
avancements des agents de l'Etat

(/u le décret n° 84/858 du 13.8.1984 portant nomination des
Membres du Gouvernement

(/u le décret n° 84/860 du 20.8.1984 portant organisation des
intérim des Membres du Gouvernement

.../...

(/u l'Arrêté n° 694/MEN.DPAI.SP.P2 portant promotion des Professeurs de CEG des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo

(/u la lettre n° 525/MEN.DGAS.DPAI.SP du 25.6.1984 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives transmettant le dossier de l'intéressé

(/u la demande de l'intéressé en date du 5.1.1984.

DECRETE

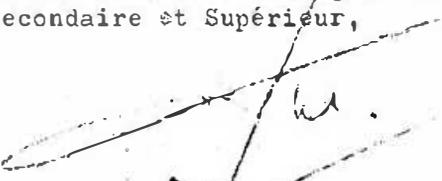
ARTICLE 1ER. - En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30.9.1967 susvisé, Monsieur KODIA Paul, Professeur de CEG de 5° échelon indice 1020 des cadres de la catégorie A hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) en service au CEG de Fraternité à Brazzaville, titulaire de la Licence es Lettres (section Histoire) (session 1980) délivrée par l'Université Marien NGOUMBI à Brazzaville est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Professeur de Lycée de 4° échelon, indice 1110 ACC = néant.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter du 25.9.1980 date effective de reprise de service de l'intéressé à la rentrée scolaire 1980-1981 et de la solde à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Enseignement
Secondaire et Supérieur,

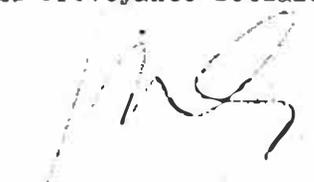
Brazzaville, le 16 Janvier 1985


Daniel ABIBA


Ange Edouard POUNGUI

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Réforme de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances et
du Budget,


Bernard COMBO MATSIONA


Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU

AMPLIATIONS :

JORPC	1
DGTFP.DFP	3
DGB	3
SGCM/BC	2
DGAS?	2
DPAI	2
DOSSIER	3
INTERESSE	1.-

